

Histoire de l'art moderne

Infos pratiques

- > ECTS : 4,5
- > Nombre d'heures : 42,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H5RM01P
- > En savoir plus : site Web de la formation

Présentation

Après une période où les goûts se sont exprimés très différemment en Europe, le siècle des Lumières représente une période d'échanges très importants entre les États, de natures très diverses, par leur dimensions mais aussi par l'organisation des institutions vouées à la promotion des arts. Les voyages, les échanges commerciaux, le développement des manufactures, mais aussi et surtout un nouvel engouement pour l'Antiquité, ou plutôt les antiquités, relancent les débats artistiques autour des notions d'imitation et d'invention. L'architecture, la peinture, la sculpture, mais aussi les arts du décor, le mobilier et les arts de la table seront abordés.

Objectifs

Maîtriser les problématiques et la chronologie des arts au XVIII^e siècle. Rédiger avec clarté, en utilisant un vocabulaire approprié à la description des objets étudiés et à leur analyse.

Évaluation

Session 1, formule standard – Moyenne des deux devoirs sur table, d'une durée de 2 heures, en semaine 12 des TD pour le premier, durant la session d'examens pour le second.

Session 1, formule dérogatoire – Devoir sur table d'une durée de 2 heures durant la session d'examens.

Session 2 – Devoir sur table, d'une durée de 2 heures, durant la session de rattrapage.

Compétences visées

Maîtriser les problématiques et la chronologie des arts au XVIII^e siècle. Rédiger avec clarté, en utilisant un vocabulaire approprié à la description des objets étudiés et à leur analyse.

Examens

Session 1, formule standard – Moyenne des deux devoirs sur table, d'une durée de 2 heures, en semaine 12 des TD pour le premier, durant la session d'examens pour le second.

Session 1, formule dérogatoire – Devoir sur table d'une durée de 2 heures durant la session d'examens.

Session 2 – Devoir sur table, d'une durée de 2 heures, durant la session de rattrapage.

Bibliographie

Claude Mignot et Daniel Rabreau (dir.), *Temps modernes – XV^e-XVIII^e siècles*, Flammarion, 1996, p. 428 à la fin.

Thomas W. Gaethgens et Krzysztof Pomian (dir.), *Histoire artistique de l'Europe. Le XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1998.

Ressources pédagogiques

diaporamas.

Contact(s)

> **Dominique Massounie**

Responsable pédagogique
dmassoun@parisnanterre.fr